

COMMUNE DE 38480 ROMAGNIEU

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six le 13 mai 2026 à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Romagnieu, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Céline REVOL, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 7 mai 2026

Présents (dans l'ordre du tableau du Conseil Municipal) : Steven BERNARDIN, Maryline BILLAUD, Françoise BOUCHER, Noël CASTE, Régine COMBE, Fabrice DANNA, Christophe DURET, Nathalie FAVRE, Georges GRANGE, Béatrice JACQUET, Louis LE GUILLOU, Chantal PEGOUD, Vanessa PERRIN, Céline REVOL, Marc RIBET, Adrien SIMON, Carine TRILLAT, Carine VENTAJA

Absents non excusés :

Excusés : Bernard PIERRE donne pouvoir à George GRANGE. Louis LE GUILLOU donne pouvoir à Céline REVOL

Louis Le Guillou rejoint le conseil à 20h40

Secrétaire de séance : Georges GRANGE

2026-032D : Délibération complémentaire d'emprunt pour le Crédit Agricole Sud Rhône-Alpes (délibération)

Madame le Maire donne connaissance au Conseil Municipal d'un projet de travaux de la base de loisirs

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et les discussions ouvertes sur le sujet :

- ✓ Approuve dans le principe le projet qui est présenté et détermine comme suit les moyens financiers à envisager pour faire face aux dépenses :

MONTANT DU PROJET	4 428 751.00 €
SUBVENTIONS	2 192 000.00 €
MONTANT TOTAL DES EMPRUNTS	2 000 000.00 €
AUTOFINANCEMENT PAR LA COMMUNE	236 751 00 €
TOTAL	<u>4 428 751.00 €</u>

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE ROMAGNIEU (38)

Utilisateur : REVOL Céline

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	2026032D
Objet :	Délibération complémentaire d'emprunt pour le Crédit Agricole Sud Rhône-Alpe
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-05-13 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.3 - Emprunts
Identifiant unique :	038-213803430-20260513-2026032D-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	894 o
Nom métier : 038-213803430-20260513-2026032D-DE-1-1_0.xml		
Document principal (Délibération)	application/pdf	125 Ko
Nom original : 20260521114231.pdf		
Nom métier :		
99_DE-038-213803430-20260513-2026032D-DE-1-1_1.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	21 mai 2026 à 11h42min39s	Dépôt initial
En attente de transmission	21 mai 2026 à 11h42min40s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	21 mai 2026 à 11h42min42s	Transmis au MI
Acquittement reçu	21 mai 2026 à 11h43min04s	Reçu par le MI le 2026-05-21

- ✓ Et décide de demander à la CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE MUTUEL SUD RHONE ALPES, un prêt de 500.000 € remboursable en 10 ans au taux fixe de 3,47 %.

Synthèse :

- durée : 120 mois
 - taux client : 3,47% en annuel
 - échéances : trimestrielles
 - première échéance du prêt 3 mois après la date de déblocage des fonds.
 - Frais de dossier : 500 € (non soumis à TVA)
- ✓ S'engage pendant toute la durée du prêt au nom du Conseil Municipal à créer et mettre en recouvrement, en tant que de besoin, les contributions directes nécessaires pour assurer le paiement des dites échéances et à inscrire le montant des remboursements en dépenses obligatoires.
 - ✓ S'engage à régler les frais, droits, impôts et taxes auxquels l'emprunt pourrait donner lieu.

Le Conseil Municipal confère, en tant que de besoin, toutes délégations utiles à Madame le Maire pour la réalisation de l'emprunt, la signature du ou des contrats de prêts à passer avec l'Etablissement prêteur, et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y sont insérées.

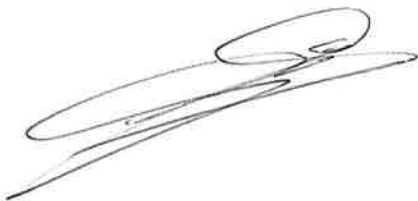
Elle affirme en outre qu'aucune lettre d'observation de la Chambre Régionale des Comptes ne lui a été adressée et qu'aucun recours devant le Tribunal Administratif ne lui a été notifié.

- ✓ Le Maire certifie, sous sa responsabilité, que le présent acte est rendu exécutoire en application de l'article L2131-1 du Code Général des collectivités territoriales.
- ✓ Le conseil municipal après avoir délibéré, valide la décision énoncée ci-dessus.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et ans ci-dessous et ont signé au registre tous les membres présents.

Ainsi délibéré, en séance à ROMAGNIEU, le 13 mai 2026

Le Secrétaire de Séance,
Georges GRANGE



Le Maire,
Céline REVOL



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE ROMAGNIEU (38)

Utilisateur : REVOL Céline

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	2026032D
Objet :	Délibération complémentaire d'emprunt pour le Crédit Agricole Sud Rhône-Alpe
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-05-13 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.3 - Emprunts
Identifiant unique :	038-213803430-20260513-2026032D-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	894 o
Nom métier : 038-213803430-20260513-2026032D-DE-1-1_0.xml		
Document principal (Délibération)	application/pdf	125 Ko
Nom original : 20260521114231.pdf		
Nom métier :		
99_DE-038-213803430-20260513-2026032D-DE-1-1_1.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	21 mai 2026 à 11h42min39s	Dépôt initial
En attente de transmission	21 mai 2026 à 11h42min40s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	21 mai 2026 à 11h42min42s	Transmis au MI
Acquittement reçu	21 mai 2026 à 11h43min04s	Reçu par le MI le 2026-05-21

COMMUNE DE 38480 ROMAGNIEU

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six le 13 mai 2026 à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Romagnieu, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Céline REVOL, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 7 mai 2026

Présents (dans l'ordre du tableau du Conseil Municipal) : Steven BERNARDIN, Maryline BILLAUD, Françoise BOUCHER, Noël CASTE, Régine COMBE, Fabrice DANNA, Christophe DURET, Nathalie FAVRE, Georges GRANGE, Béatrice JACQUET, Louis LE GUILLOU, Chantal PEGOUD, Vanessa PERRIN, Céline REVOL, Marc RIBET, Adrien SIMON, Carine TRILLAT, Carine VENTAJA

Absents non excusés :

Excusés : Bernard PIERRE donne pouvoir à George GRANGE. Louis LE GUILLOU donne pouvoir à Céline REVOL

Louis Le Guillou rejoint le conseil à 20h40

Secrétaire de séance : Georges GRANGE

2026-033D : Délibération complémentaire d'emprunt pour l'Agence France Locale (délibération)

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de compléter la délibération n° 2026-020D en ce qui concerne le mode d'amortissement de l'emprunt qui va être souscrit auprès de l'Agence France Locale.

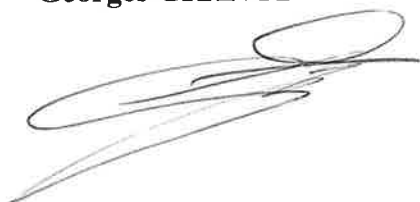
Elle précise que l'amortissement de l'emprunt sera à échéances constantes trimestrielles.

✓ Le conseil municipal, après avoir délibéré, valide la précision énoncée ci-dessus.

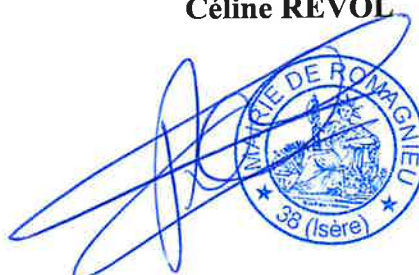
Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et ans ci-dessous et ont signé au registre tous les membres présents.

Ainsi délibéré, en séance à ROMAGNIEU, le 13 mai 2026

Le Secrétaire de Séance,
Georges GRANGE



Le Maire,
Céline REVOL



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE ROMAGNIEU (38)
Utilisateur : REVOL Céline

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	2026033D
Objet :	Délibération complémentaire d'emprunt pour l'Agence France Locale
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-05-13 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.3 - Emprunts
Identifiant unique :	038-213803430-20260513-2026033D-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	884 o
Nom métier : 038-213803430-20260513-2026033D-DE-1-1_0.xml		
Document principal (Délibération)	application/pdf	73.7 Ko
Nom original : 20260521115919.pdf		
Nom métier :		
99_DE-038-213803430-20260513-2026033D-DE-1-1_1.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	21 mai 2026 à 11h58min56s	Dépôt initial
En attente de transmission	21 mai 2026 à 11h59min29s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	21 mai 2026 à 11h59min31s	Transmis au MI
Acquittement reçu	21 mai 2026 à 11h59min41s	Reçu par le MI le 2026-05-21

COMMUNE DE 38480 ROMAGNIEU

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six le 13 mai 2026 à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Romagnieu, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Céline REVOL, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 7 mai 2026

Présents (dans l'ordre du tableau du Conseil Municipal) : Steven BERNARDIN, Maryline BILLAUD, Françoise BOUCHER, Noël CASTE, Régine COMBE, Fabrice DANNA, Christophe DURET, Nathalie FAVRE, Georges GRANGE, Béatrice JACQUET, Louis LE GUILLOU, Chantal PEGOUD, Vanessa PERRIN, Céline REVOL, Marc RIBET, Adrien SIMON, Carine TRILLAT, Carine VENTAJA

Absents non excusés :

Excusés : Bernard PIERRE donne pouvoir à George GRANGE. Louis LE GUILLOU donne pouvoir à Céline REVOL

Louis Le Guillou rejoint le conseil à 20h40

Secrétaire de séance : Georges GRANGE

2026-034D : Décision modificative n°1(délibération)

Madame le Maire rappelle au conseil municipal la souscription de trois emprunts pour un montant total de 2 000 000.00 €. Il convient de modifier le budget afin d'intégrer le remboursement du capital et des intérêts d'emprunt pour l'année en cours.

Elle rappelle également la nécessité de louer un préfabriqué dans le cadre de l'ouverture prochaine d'une classe à l'école.

Elle propose les modifications suivantes :

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE ROMAGNIEU (38)

Utilisateur : REVOL Céline

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	2026034D
Objet :	Décision modificative n°1
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-05-13 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.3 - Emprunts
Identifiant unique :	038-213803430-20260513-2026034D-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	843 o
Nom métier : 038-213803430-20260513-2026034D-DE-1-1_0.xml		
Document principal (Délibération)	application/pdf	123 Ko
Nom original : 20260521143323.pdf		
Nom métier :		
99_DE-038-213803430-20260513-2026034D-DE-1-1_1.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	21 mai 2026 à 14h32min43s	Dépôt initial
En attente de transmission	21 mai 2026 à 14h32min44s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	21 mai 2026 à 14h32min45s	Transmis au MI
Acquittement reçu	21 mai 2026 à 14h32min59s	Reçu par le MI le 2026-05-21

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-613 : Locations	0.00 €	21 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-615231 : Entretien et réparations sur voiries	5 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6282 : Frais de gardiennage	3 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	8 000.00 €	21 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-66111 : Intérêts réglés à l'échéance	0.00 €	36 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 66 : Charges financières	0.00 €	36 000.00 €	0.00 €	0.00 €
R- 7063 : Redev. et droits des services à caractère sportif et de loisirs	0.00 €	0.00 €	0.00 €	20 000.00 €
R- 7067 : Redev. et droits des services périscolaires et d'enseignement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	5 000.00 €
R- 70878 : Remboursement de frais par des tiers	0.00 €	0.00 €	0.00 €	5 000.00 €
TOTAL R 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses	0.00 €	0.00 €	0.00 €	30 000.00 €
R- 73223 : Fonds départemental des DMTO pour les com. de - de 5 000 hab.	0.00 €	0.00 €	0.00 €	15 000.00 €
TOTAL R 73 : Impôts et taxes	0.00 €	0.00 €	0.00 €	15 000.00 €
R- 742 : Dotations aux élus locaux	0.00 €	0.00 €	0.00 €	4 000.00 €
TOTAL R 74 : Dotations et participations	0.00 €	0.00 €	0.00 €	4 000.00 €
Total FONCTIONNEMENT	8 000.00 €	57 000.00 €	0.00 €	49 000.00 €
INVESTISSEMENT				
D-1641 : Emprunts en euros	0.00 €	90 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	90 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-231 : Immobilisations corporelles en cours	90 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	90 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	90 000.00 €	90 000.00 €	0.00 €	0.00 €

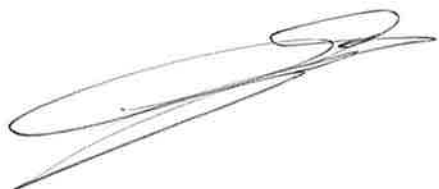
- ✓ Le conseil municipal, après avoir délibéré, valide les modifications budgétaires exposées ci-dessus

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et ans ci-dessous et ont signé au registre tous les membres présents.

Ainsi délibéré, en séance à ROMAGNIEU, le 13 mai 2026

Le Secrétaire de Séance,
Georges GRANGE

Le Maire,
Céline REVOL




Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE ROMAGNIEU (38)

Utilisateur : REVOL Céline

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	2026034D
Objet :	Décision modificative n°1
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-05-13 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.3 - Emprunts
Identifiant unique :	038-213803430-20260513-2026034D-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	843 o
Nom métier : 038-213803430-20260513-2026034D-DE-1-1_0.xml		
Document principal (Délibération)	application/pdf	123 Ko
Nom original : 20260521143323.pdf		
Nom métier :		
99_DE-038-213803430-20260513-2026034D-DE-1-1_1.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	21 mai 2026 à 14h32min43s	Dépôt initial
En attente de transmission	21 mai 2026 à 14h32min44s	Accepté par le l d l : validation OK
Transmis	21 mai 2026 à 14h32min45s	Transmis au MI
Acquittement reçu	21 mai 2026 à 14h32min59s	Reçu par le MI le 2026-05-21

COMMUNE DE 38480 ROMAGNIEU

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six le 13 mai 2026 à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Romagnieu, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Céline REVOL, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 7 mai 2026

Présents (dans l'ordre du tableau du Conseil Municipal) : Steven BERNARDIN, Maryline BILLAUD, Françoise BOUCHER, Noël CASTE, Régine COMBE, Fabrice DANNA, Christophe DURET, Nathalie FAVRE, Georges GRANGE, Béatrice JACQUET, Louis LE GUILLOU, Chantal PEGOUD, Vanessa PERRIN, Céline REVOL, Marc RIBET, Adrien SIMON, Carine TRILLAT, Carine VENTAJA

Absents non excusés :

Excusés : Bernard PIERRE donne pouvoir à George GRANGE. Louis LE GUILLOU donne pouvoir à Céline REVOL

Louis Le Guillou rejoint le conseil à 20h40

Secrétaire de séance : Georges GRANGE

2026-035D : Constitution de la commission CCID (délibération)

- Vu le Code Général des Impôts, et notamment les articles 1650 et 1651 ;
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu la nécessité de renouveler la commission communale des impôts directs
- Considérant qu'il appartient au conseil municipal de proposer une liste comportant le double du nombre de noms requis soit 24 noms, parmi lesquels l'administration fiscale désignera 6 titulaires et 6 suppléants en plus du Maire pour siéger à la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) qui se réunit environ une fois par an pour donner son appréciation sur les maisons, les permis, les valeurs locatives pour réévaluer leur classement au titre de la fiscalité. Ces 24 contribuables doivent être représentatifs des différentes taxes

Le conseil municipal, après avoir délibéré :

➤ **Décide de proposer à l'administration fiscale la liste suivante :**

Madame GROS Marie-Pierre, Monsieur CARRE Sébastien, Madame BRET Michelle, Monsieur ARNAUD Jean-Paul, Monsieur CHANIER Yannick, Madame JACQUET Béatrice, Monsieur DURET Anthony, Madame TRILLAT Gisèle, Monsieur POLAUD Christophe, Madame BLANCHON Pascale, Madame PINJON Agnès, Monsieur JAYET-VIOLETTE Patrick, Madame BOUCHER Françoise, Madame ALLAROUSSE Evelyne, Madame GAUGER Nicole, Madame COMBE Régine, Monsieur RIVOIRE Pierre, Monsieur VALLAT Julien, Monsieur CIRIBILI Olivier, Monsieur DUCH Olivier, Madame PEGOUD Chantal, Monsieur PIERRE Bernard, Madame RIZZON Martine.

Ainsi délibéré, en séance à ROMAGNIEU, le 13 mai 2026

Le Secrétaire de Séance,

Georges GRANGE



Le Maire,
Céline REVOL



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE ROMAGNIEU (38)
Utilisateur : REVOL Céline

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	2026035DA
Objet :	Constitution de la commission CCID
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-05-13 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.3 - Designation de représentants
Identifiant unique :	038-213803430-20260513-2026035DA-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	854 o
Nom métier : 038-213803430-20260513-2026035DA-DE-1-1_0.xml		
Document principal (Délibération)	application/pdf	96.2 Ko
Nom original : 20260526085618.pdf		
Nom métier :		
99_DE-038-213803430-20260513-2026035DA-DE-1-1_1.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	26 mai 2026 à 08h56min08s	Dépôt initial
En attente de transmission	26 mai 2026 à 08h56min09s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	26 mai 2026 à 08h56min10s	Transmis au MI
Acquittement reçu	26 mai 2026 à 08h56min26s	Reçu par le MI le 2026-05-26

COMMUNE DE 38480 ROMAGNIEU

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six le 13 mai 2026 à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Romagnieu, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Céline REVOL, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 7 mai 2026

Présents (dans l'ordre du tableau du Conseil Municipal) : Steven BERNARDIN, Maryline BILLAUD, Françoise BOUCHER, Noël CASTE, Régine COMBE, Fabrice DANNA, Christophe DURET, Nathalie FAVRE, Georges GRANGE, Béatrice JACQUET, Louis LE GUILLOU, Chantal PEGOUD, Vanessa PERRIN, Céline REVOL, Marc RIBET, Adrien SIMON, Carine TRILLAT, Carine VENTAJA

Absents non excusés :

Excusés : Bernard PIERRE donne pouvoir à George GRANGE. Louis LE GUILLOU donne pouvoir à Céline REVOL

Louis Le Guillou rejoint le conseil à 20h40

Secrétaire de séance : Georges GRANGE

2026-036D : Désignation des délégués au SIVU du Gymnase Pravaz (délibération)

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles relatifs aux syndicats intercommunaux
- Vu les statuts du SIVU du gymnase Pravaz
- Considérant qu'il appartient au conseil municipal de désigner ses représentants au sein du SIVU

Le conseil municipal, après avoir délibéré :

- ✓ Désigne Béatrice JACQUET et Carine TRILLAT en tant que titulaires et Chantal PEGOUD et Nathalie FAVRE en tant que suppléantes, représentant de la commune de Romagnieu au sein du SIVU du Gymnase Pravaz

Ainsi délibéré, en séance à ROMAGNIEU, le 13 mai 2026

Le Secrétaire de Séance,
Georges GRANGE



Le Maire,
Céline REVOL



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE ROMAGNIEU (38)

Utilisateur : REVOL Céline

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	2026036D
Objet :	Désignation des délégués au SIVU du Gymnase
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-05-13 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.3 - Designation de représentants
Identifiant unique :	038-213803430-20260513-2026036D-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	868 o
Nom métier : 038-213803430-20260513-2026036D-DE-1-1_0.xml		
Document principal (Délibération)	application/pdf	75.3 Ko
Nom original : 20260521144758.pdf		
Nom métier :		
99_DE-038-213803430-20260513-2026036D-DE-1-1_1.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	21 mai 2026 à 14h47min16s	Dépôt initial
En attente de transmission	21 mai 2026 à 14h50min22s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	21 mai 2026 à 14h50min27s	Transmis au MI
Acquittement reçu	21 mai 2026 à 14h50min42s	Reçu par le MI le 2026-05-21